



Décembre 2006

ISSN 0823-7662  
Dépôt légal



## Meilleurs vœux pour 2007

*Chers citoyens et chères citoyennes,*

*Au nom du conseil municipal, permettez-moi, à l'approche des fêtes, de vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année.*

*Que l'esprit des fêtes qui nous animera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier la qualité de notre milieu de vie et de partager nos réjouissances avec nos parents et amis.*

*Que l'année 2007 vous apporte la sérénité, la joie, la santé et le sentiment de réalisation dans toutes vos activités personnelles, professionnelles et familiales et qu'elle soit l'amorce d'un avenir toujours plus satisfaisant.*

*Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues du conseil municipal qui contribuent, par leurs efforts constants, au maintien de services de grande qualité.*

*Joyeuses Fêtes !  
Jacques Grisé, maire*

# Budget 2007

<b>Revenus</b>	<b>Budget 2006</b>	<b>Revenus (1) 2006</b>	<b>Budget 2007</b>
<b>Revenus de sources locales</b>			
• Taxes foncières (2)	564 197	564 197	648 978
• Vidanges	86 517	86 517	83 456
<b>Compensation tenant lieu de taxes</b>			
• Gouvernement du Québec			
• Organismes communautaires	13 757	13 757	13 052
<b>Autres revenus de sources locales</b>			
• Mutations, permis, intérêts, etc.	55 037	67 688	56 708
• Loyers	9 000	8 760	8 900
• Appropriation, surplus	94 732	94 732	45 606
<b>Transferts conditionnels</b>			
• Subvention (Fête nationale, etc.)	52 000	11 902	15 100
• Remboursement du surplus de la CARRA			
• Subvention à recevoir prévue	200	231	9 200
	<b>875 440</b>	<b>847 784</b>	<b>881 000</b>
<b>Dépenses</b>	<b>Budget 2006</b>	<b>Dépenses (1) 2006</b>	<b>Budget 2007</b>
<b>Administration générale</b>			
• Législation (conseil)	42 150	48 874	55 862
• Application de la loi (cour municipale)	2 500	749	2 500
• Gestion financière et administrative	109 150	107 765	115 700
• Greffe (élection)	5 000		5 000
<b>Sécurité publique</b>			
• Incendie, citernes	60 200	72 680	65 700
• Polices (loi 145)	147 100	147 088	181 000
<b>Transport</b>			
• Voirie, déneigement et projets spéciaux, etc.	133 000	149 045	139 670
• Hygiène du milieu	2 620	1 452	2 600
<b>Urbanisme et zonage</b>	8 005	11 600	9 562
<b>Loisirs et culture</b> (Terr. jeux d'été, électricité, balle-molle, bibliothèque, piste de ski, réparation patinoire, etc.)	77 345	71 803	78 400
<b>Équipements, entretien et rénovation</b>			
• Édifices	7 500	10 269	8 000
• Machineries			
• Équipements de bureau			
<b>Autres activités</b>			
• M.R.C. (quote-part et CLD)	80 300	80 255	90 000
• Vidanges	86 520	86 520	83 456
• Évaluation	30 500	28 300	18 000
• Projets	75 000	6 000	18 000
• Communauté métropolitaine de Québec	8 500	7 890	7 500
• Autres (frais bancaires, etc.)	50	50	50
	<b>875 440</b>	<b>830 340</b>	<b>881 000</b>



(1) Montants estimatifs au 31 décembre 2006

(2) Le taux de la taxe foncière est de 55 ¢ par cent dollars d'évaluation incluant le service de la S.Q.

# Journal Le Beau Lieu : 30 ans

Vous avez entre les mains le numéro 30<sup>ième</sup> anniversaire du Beau Lieu! En effet, c'est au mois de décembre 1976 qu'était publié le premier numéro du Beau Lieu.

La lecture des 12 premiers numéros de notre publication municipale m'a donné un immense plaisir. Tout en me permettant de replonger dans cette époque, cette lecture m'a appris une multitude de choses et m'a permis de constater que certaines de nos préoccupations ne changent guère avec l'âge. Les modes, par contre...

Vous rappelez-vous?

En décembre 1976, le maire de Ste-Pétronille était M. Alain Turgeon. Les conseillers municipaux étaient Pauline Patry, Jean-Pierre Rousseau, Philippe Noël, Claude Parent, Pierre de Savoye et Michel Bourbeau. Le budget annuel de la municipalité se situait aux alentours de 98 000 \$. Son secrétaire général était nul autre qu'un certain Gaston Lebel...

Le nom Le Beau Lieu est de Pierre Villemure, qui fut officiellement remercié pour cette bonne idée dans le bulletin no. 3.

À la réunion du 6 décembre, le conseil municipal donnait une priorité aux loisirs, en soulignant que le bénévolat était une ressource importante mais qu'il fallait aussi engager du personnel. Les projets en marche allaient du macramé au métier à tisser indien, en passant par l'expression corporelle, les films du dimanche, le conditionnement physique, les cours de maquillage, le bricolage, les tournois de ballon-balai, de pichenolles et de Mastermind!

Il en coûtait 25 cents par personne pour pouvoir patiner ou 8 \$ pour la saison. Les bandes de la patinoire furent financées par des commanditaires.

Un bercethon fut organisé dans le cadre d'une journée sportive dans le but de ramasser les fonds nécessaires à l'organisation de loisirs pour les citoyens de la municipalité. Devinez un peu combien d'argent fut ramassé de cette façon? Pas moins de 600 \$! Quatre cents personnes participèrent à cette belle journée.

Le problème de l'année 1976-1977 fut définitivement celui des chiens errants. On sent une impatience grandissante d'un numéro à l'autre face à ce problème qui semblait alors difficile à contrôler...

Dans un article visant la sensibilisation des citoyens à la sauvegarde d'un site exceptionnel, on rappelait aux citoyens la nécessité d'obtenir un permis municipal et l'autorisation du ministère des Affaires culturelles AVANT de commencer tout travail modifiant l'aspect extérieur d'une maison, d'un bâtiment ou d'un terrain.

Le Beau Lieu servait aussi à sonder l'opinion publique. Ainsi, au cours de cette première année, il y eut un sondage pour ou contre la réfection du quai pour utilisation, ainsi qu'un autre sur les besoins en services de garderie et de maternelle. Le CPE telle que nous le connaissons n'existait pas encore.

En 1977 toujours, la firme d'urbanistes-conseils Pluram déposait un plan de zonage délimitant des secteurs agricoles, récréatifs, touristiques et résidentiels.

La Sûreté du Québec mettait aux arrêts les présumés voleurs qui auraient causé une épidémie de vols dans la municipalité.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué de leur plume, de leur temps et de leurs connaissances à la longévité du Beau Lieu. À ce jour, il demeure encore possible grâce à un superbe travail d'équipe.

Bon anniversaire et bonne lecture!  
*Esther Charron, conseillère municipale*





# EN VRAC



## **Pas de neige ni d'auto dans la rue!**

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement ont été effectuées.

Le responsable du déneigement est monsieur Yvon Cauchon (cel. : 575-7637).

## **Horaire des fêtes de la mairie**

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 21 décembre au 3 janvier inclusivement.

## **Première réunion du conseil**

La prochaine assemblée mensuelle se tiendra le lundi 8 janvier 2007. Vous êtes les bienvenus à venir échanger les vœux de la nouvelle année.

## **Numéro de porte**

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver.

## **Motoneigistes**

À l'approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

## **Clés retrouvées**

Un porte-clés a été retrouvé au coin de la rue Ferland et du chemin du Bout-de-l'Île. Celui-ci contient trois clés dont une clé de voiture de marque Chrysler. Si vous désirez le récupérer, il suffit de vous rendre à la mairie pendant les heures de bureau.

## **Félicitations à M. Gilles Gallichan**

Les membres du conseil municipal ainsi que le comité des bénévoles de la bibliothèque désirent féliciter monsieur Gilles Gallichan, bénévole à la bibliothèque et citoyen de notre village, récipiendaire du Prix de l'Institut canadien de Québec, soit l'un des prix d'excellence des arts et de la culture.

## *Transport d'appoint*

Nous vous rappelons que tous peuvent bénéficier de ce service en défrayant des frais minimes de 4.00 \$ pour un aller simple du lundi au vendredi. Ce transport vient vous chercher à la maison et vous y reconduit. Vous verrez ci-bas les destinations où il est possible de vous rendre. Pour réserver une place, vous devez téléphoner au 821-9821 entre 9 h 00 et 11 h 00 ou entre 13 h 00 et 15 h 00.

### **Destinations**

**Hôpitaux :** Hôtel-Dieu, Saint-François d'Assise, Enfant-Jésus, Saint-Sacrement, CHUL (avec billet du médecin), Centre François-Charron.

**Clinique médicale :** Clinique Mailloux (près d'Estimauville)

**Centres commerciaux :** Place Fleur de Lys, Promenades Beauport, Galeries de la Canardière, Terminus de Beauport, Carré d'Youville, Parcours Métrobec.





## La Guignolée 2006



Vous les voyez marcher parcourant le village, agitant leur bas et leurs clochettes de Noël. Ils arrivent chez vous et vous demandent « la Guignolée » en vous chantant une petite ritournelle. Vous les reconnaissez et vous les accueillez toujours bien entourés de votre ribambelle. Vous contribuez ainsi chaque année à faire renaître en plusieurs l'espérance de Noël.

Pour ce bel accueil et cette grande générosité, nous voulons tous ensemble vous dire :

Merci et Joyeux Noël!

Les bénévoles de la Guignolée 2006 : Paule Drolet, Andrée Fiset, Lise Paquet, Harold Noël, Gilles Beaulé, Pierre Morency, Lucille Côté, Paul Vézina, Joanie Guimond, Marie-Christine Hébert, Denyse Rondeau, Danielle Rondeau, Fernand Choquette, Lucille Pettigrew, Madeleine Couture, Véronique Lefèbvre, Danny Perreault, Clément et Jean-Frédéric Lamontagne, Claire et Yves-André Beaulé, Lise Noël, Francine Rousseau, la famille Rudel Simard, Kevin McCandless, Joseph Melançon, Robert et Line Duplain, Hélène Bélanger.

### Aux élèves, aux parents, aux contribuables

Que la magie de Noël emplisse vos yeux et vos cœurs et vous apporte les plus précieux des présents : santé, joie et paix pour la nouvelle année.

Nous remercions tous nos partenaires engagés pour la réussite scolaire de notre clientèle et souhaitons que cette fructueuse collaboration se poursuive en 2007.

Les commissaires et l'ensemble du personnel de  
la Commission scolaire des Premières-Seigneuries



**LE SECONDAIRE PUBLIC**  
**LA BONNE ÉCOLE**

### Emplacement du bac à ordures sur le chemin du Bout-de-l'Île

Voici quelques petits rappels concernant l'emplacement de votre bac à ordures lors de la cueillette :

- ✓ Toujours placer le bac en bordure du chemin du Bout-de-l'Île et non sur le trottoir
- ✓ Les roues et les poignées doivent être placées du côté de la résidence
- ✓ Toujours prévoir un dégagement d'au moins 3 pieds autour du bac

Merci de votre collaboration!

Jules Prémont

Secrétaire-trésorier de la MRC de l'Île d'Orléans

# Comité des loisirs de Sainte-Pétronille

## *Cours de hockey pour les jeunes de 6 à 11 ans pour filles et garçons*

Les jeunes auront la possibilité d'améliorer leurs coups de patins avant et arrière, apprendre à pivoter, à faire des virages et à freiner. On y enseigne quelques notions sur le maniement du hockey, le tir, la passe, la réception et le transport de la rondelle. Les équipements obligatoires sont : les patins, le hockey et un casque protecteur avec une visière. Le but premier est d'amuser les enfants tout en leur enseignant quelques notions de patinage et de hockey.



**Vendredi de 18 h 30 à 19 h 30**  
**Samedi de 12 h 30 à 13 h 30**

### **Coûts de l'inscription**

<b>Pour 1 enfant</b>	<b>Pour 2 enfants</b>
<b>40 \$</b>	<b>70 \$</b>

**Pour informations : Simon Barrette**  
**Tél. : 667-2948**  
**Inscription le plus tôt possible**

## *Club de bridge*

Le Club de bridge se réunit tous les lundis soirs à compter de 19 heures. Vous êtes tous bienvenus à vous joindre au groupe et vous pouvez compter sur Hélène St-Cyr pour vous initier à ce jeu qu'elle enseigne avec grand enthousiasme et dévouement. Pour information : Hélène St-Cyr (828-9344) ou Huguette Gosselin (828-2468).

## *Club de marche : le CREM*

Les membres sont toujours aussi actifs et sont heureux d'accueillir de nouveaux marcheurs. Information : Lucille Pettigrew 828-9404.

## *Ski de fond à Sainte-Pétronille*

Lorsque la neige sera au rendez-vous, on vous tiendra informé. En attendant, on prépare ses skis et ses bottes. Cette année, ce sera monsieur Simon Noël qui s'occupera de l'entretien de la piste de ski de fond. Information : Denise Rondeau 828-9164.



## Heures d'ouverture du centre communautaire Raoul-Dandurand

### Semaine :

- 13 h 00 à 17 h 00 ☞ au bas de l'escalier
- 18 h 30 à 21 h 00 ☞ grande salle (lundi au jeudi)
- 18 h 30 à 22 h 00 ☞ grande salle (vendredi)

### Jours de congé et fins de semaine :

- 10 h 00 à 12 h 00 ☞ bas de l'escalier
- 13 h 00 à 17 h 00 ☞ grande salle
- 18 h 30 à 22 h 00 ☞ grande salle

P.S. À compter du 15 janvier, le centre fermera ses portes le dimanche, à 21 heures.

Prenez note que le centre sera fermé les 24 et 31 décembre à partir de 16 heures ainsi que le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier toute la journée. Pour ce qui est de la grande patinoire, veuillez noter que la priorité sera donnée aux jeunes hockeyeurs de 6 à 12 ans et à leurs familles. Bienvenue à tous!



## YOGA

### GOÛTEZ AU BIEN-ÊTRE INTÉRIEUR !

- REFAIRE LE PLEIN D'ÉNERGIE
- DONNER AU CORPS FORCE ET SOUPLESSE
- DIMINUER SON STRESS...MIEUX GÉRER SES ÉMOTIONS
- CRÉER UN ÉTAT PROPICE À LA MÉDITATION



L'approche *Viniyoga* permet d'ajuster le travail selon l'âge et les capacités de chacun, et ainsi vise à améliorer la santé et procurer une sensation générale de bien-être et de joie profonde.

\*\*\*\*\*

OÙ : Centre Communautaire Raoul-Dandurand (Sainte-Pétronille)  
QUAND : Mercredi et jeudi dès 18 h 30 et 19 h 45  
À compter des 17 et 18 janvier 2007

### INFORMATION ET INSCRIPTION :

Caroline Genois, professeure É.T.Y. tél: (418) 684-3158  
Monique Tardif, professeure É.T.Y.  
Nicole Sénécal, formatrice É.T.Y. tél: (418) 828-9565



## Pour clore la saison 2006



La nature est à nouveau en période de repos. Nous avons donc tout l'hiver pour nous adonner à d'autres occupations, ce qui ne nous empêchera pas de songer doucement à nos prochaines plantations! Il en sera un peu de même pour votre comité d'embellissement.

En juin dernier, nous vous avons annoncé une initiative conjointe de trois ministères (Agriculture, Pêcheries et Alimentation, Affaires municipales et Régions, Tourisme) qui entendaient reconnaître de manière tangible et officielle les efforts d'embellissement horticole déployés au sein des villes et des villages du Québec. Une classification rigoureuse attribuera désormais aux municipalités participantes des *Fleurons* échelonnés d'un à cinq, comme on le fait



déjà en hôtellerie et en restauration. Ces *Fleurons du Québec* pourront figurer, par exemple, dans les guides touristiques officiels du Québec.

### **L'évaluation de Sainte-Pétronille**

À la suggestion du Comité d'embellissement, le Conseil municipal avait présenté la candidature de notre village au printemps dernier. Le 15 novembre à Saint-Hyacinthe, le président de la Corporation des Fleurons du Québec dévoilait la première promotion des cent municipalités québécoises inscrites. Quelques jours plus tard, Sainte-Pétronille recevait sa cote pour les trois prochaines années, accompagnée d'un rapport d'évaluation des quatre secteurs examinés.

Considérant d'abord l'entité municipale (entrées de village, espaces publics, mairie et autres édifices municipaux), le rapport souligne la qualité de son aménagement et de son mobilier urbain, celle aussi des équipements sportifs, avant de suggérer quelques améliorations de nature horticole. Pour le domaine institutionnel (église et garderie), s'il vante la beauté et le charme des bâtiments, le rapport recommande principalement d'accorder une attention particulière aux aménagements floraux de la garderie.

Le domaine résidentiel, dont « l'architecture des maisons anciennes confère au village un charme indéniabla », retient l'attention pour « les aménagements (...) souvent vieillot et adaptés au style des résidences », tout en faisant l'objet de la réserve suivante: « plusieurs résidences devraient être plus fleuries. L'entretien laisse à désirer sur plusieurs grandes propriétés.»

Quant au domaine industriel et commercial, le rapport considère les sites bien aménagés et bien fleuris, ajoutant: « ils permettent de supporter (*sic*) le caractère fleuri du village.(...) Les grandes fermes évaluées sont bien aménagées et, même s'il y a encore de l'espace pour planter, elles s'harmonisent très bien à leur environnement. »

Enfin, en guise de commentaire général, on peut lire: « Le village présente à la fois un style champêtre et ancestral qui est charmant. L'ajout de fleurs aux résidences et un meilleur entretien des aménagements de certaines de celles-ci seront nécessaires pour obtenir un Fleuron supplémentaire. »

Au terme de cette analyse, le village de Sainte-Pétronille s'est vu décerner TROIS FLEURONS. Ce qui, tout en étant fort encourageant, signifie qu'il y a place à l'amélioration, notamment dans le secteur résidentiel qui paraît prendre un certain retard sur les trois autres. Cela est plus évident dans le cas de quelques propriétés dont l'importance retient davantage le regard des passants et des... examinateurs! Au fait, sur les cent municipalités inscrites, quatre ont obtenu quatre Fleurons.

### **La rambarde du quai**

Dans le *Beau Lieu* de juin, nous avons annoncé un retard dans la mise en place de la nouvelle rambarde du quai. En fait, le dossier complexe de la réfection de l'actuelle balustrade a entraîné plusieurs délais, car il faut s'assurer de la durabilité de l'ensemble ainsi que de sa résistance aux assauts de la nature et des... humains. Sans compter qu'on doit faire du neuf à partir du vieux! Certains matériaux sont déjà livrés, tandis que d'autres franchissent présentement les dernières étapes de leur fabrication. En conséquence ce n'est qu'au printemps, fin avril ou début de mai, que se fera la délicate mise en place de la nouvelle rambarde.

En terminant, le Comité d'embellissement s'en voudrait de ne pas remercier les employés municipaux Dany Laflamme et Jean Fiset pour leur précieuse et constante collaboration tout au long de la saison.

Et puis, bien sûr, les membres du Comité souhaitent à tous leurs concitoyens d'heureuses fêtes!

*Bernard Gagné  
Micheline Laviolette  
Denise Létourneau  
Robert Martel*





# Bibliothèque La Ressource

## Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre 2006

### Romans :

*Marie Tempête*, de Dominique Demers  
*Le voile de la peur*, de Samia Shariff  
*Les bienveillantes*, de Jonahan Little  
*Lignes de faille*, de Nancy Houston  
*Nous les vieux*, de Marguerite Lescop  
*Odette Toutlemonde et autres histoires*, de Éric-Emmanuel Schmitt  
*La conspiration Darwin*, de John Darnton  
*Le trou dans le mur*, de Michel Tremblay



### Documentaires :

*Être parent, une affaire de cœur*, de Danielle Laporte  
*L'estime de soi, un passeport pour la vie*, de Germain Duclos  
*La lecture et la vie*, de Judith Lyon-Caen

### Merci

Nous remercions cordialement mesdames Claire Beaulé, Nadine Hokayem, Marianne Galibois et Lise Rodrigue qui ont fait don de livres à la bibliothèque.

### Horaire des fêtes

La bibliothèque fera relâche les 24, 26 et 31 décembre. Elle sera cependant ouverte aux heures habituelles le mardi 2 janvier 2007.

### Pensée à lire

Nous rêvons d'une bibliothèque de littérature qui serait l'œuvre de tous et n'appartiendrait à personne, une bibliothèque immortelle qui, mystérieusement, mettrait l'univers en ordre, et pourtant nous savons que tout choix méthodique, tout domaine catalogué de l'imagination impose une tyrannique hiérarchie d'exclusion. Toute bibliothèque est exclusive puisque, si vaste soit-elle, sa sélection laisse hors ses murs d'interminables rangées d'écrits qui, pour des raisons de goût, de connaissance, d'espace et de temps n'ont pas été inclus. [...] Si chaque bibliothèque est en un sens un reflet de ses lecteurs, elle est aussi une image de ce que nous ne sommes pas et ne pouvons pas être.

Alberto Manguel, *La bibliothèque la nuit*, (Leméac/Actes Sud, 2006).

*Gilles Gallichan*  
*Pour l'équipe des bénévoles*  
*de la bibliothèque La Ressource*

## Cours de musique au centre Raoul-Dandurand

Les cours de piano débuteront le 6 janvier avec madame Marie-Claude Dumoulin et le 10 janvier avec madame Nicole Brown. Pour ce qui est des cours de violon, nous attendons d'autres inscriptions. Toutefois, pour ces cours, il y aura possibilité de location d'instruments. Les cours se donneront donc du 6 janvier au 10 mai avec possibilité de prolongation. Vous trouverez les coûts détaillés plus bas. Ceux-ci seront payables au début de la session en deux versements. Pour plus d'informations et pour inscription, contactez Hélène St-Cyr au 828-9344.

Tarifs des cours	
½ heure	256 \$
¾ heure	384 \$
1 heure	512 \$



# La petite histoire de Sainte-Pétronille

## *Sainte-Pétronille, patronne de la paroisse*

Voilà bientôt quatre cents ans qu'a été fondé la première ville en Amérique du Nord, soit Québec en 1608. Cet anniversaire sera marquant aussi pour la paroisse de Sainte-Pétronille qui a vu débarquer ses premiers occupants en 1648, soit quarante ans après la fondation de la ville de Québec.

François de Chavigny de Berchereau, originaire de Créancey, dans la Champagne, en France arrive en la Nouvelle-France en 1641. Il est alors accompagné de son épouse Éléonore de Grandmaison, veuve de Antoine Boudier, sieur de Beaugard ; celle-ci n'avait que dix-neuf ans à son arrivée à Québec. Avant leur départ de France, François et Éléonore recevaient de la Compagnie de la Nouvelle-France, trois importantes concessions de terrain en ce nouveau pays. Les deux premières étant situées à Québec et à Sillery. Dès leur arrivée à Québec, M. de Chavigny fit parti du Conseil de la Nouvelle-France et on le voit appelé à remplacer le gouverneur, M. de Montmagny, comme son lieutenant ou chef de la colonie pendant ses absences de Québec.



En 1645, la famille de Chavigny possède en concession la seigneurie de Chavigny, aujourd'hui Deschambault, faisant partie des concessions accordées à eux en France et qu'ils quitteront à l'été de 1648. Leur départ précipité est causé par les attaques des Iroquois dans les environs de Trois-Rivières. M et Mme de Chavigny s'installent alors à la pointe ouest de l'île d'Orléans, face à Québec, en ce tout début de l'été 1648. Au cours du mois de mars suivant, les seigneurs de l'île d'Orléans concèdent à M. de Chavigny et à sa femme une seigneurie de quarante arpents de front sur toute la largeur de l'île, sur la pointe ouest de l'île d'Orléans. En ce dernier lieu, ils y possédaient déjà une maison construite l'année précédente. Cet arrière-fief devint dès lors la seigneurie de Berchereau.<sup>1</sup>

M. de Chavigny mourut vers 1651 lors d'un voyage qu'il faisait en France pour sa santé. Le 13 août de l'année suivante, sa veuve, Éléonore de Grandmaison convolait en troisièmes noces avec Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu. À son mariage, il se voyait accorder l'arrière-fief qu'occupait alors Éléonore de Grandmaison à l'île d'Orléans avec ses enfants du deuxième lit. Dès lors, cet arrière-fief devint la seigneurie de Beaulieu. Jacques Gourdeau accorde alors des concessions à une dizaine de censitaires qui y demeureront quelques années seulement avant de quitter définitivement. C'est au cours de cette première période qu'est fondé le village de Beaulieu. Il faudra attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle avant que de nouvelles familles s'établissent au village de Beaulieu. On est alors au tout début du développement de la villégiature à l'île d'Orléans.

Au fil des années, la population estivale va en grandissant, d'où la nécessité pour eux de vouloir fréquenter une église construite à proximité de leur lieu de séjour qui n'est d'ailleurs que de deux mois par année. Leur supplique ayant été entendue et compte tenu que la population du village de Beaulieu est pauvre, il faut compter sur les familles des villégiateurs pour leur venir en aide. Leur vœu est enfin exaucé par l'acceptation par Mgr Charles François Baillargeon, Archevêque de Québec, le 12 octobre 1870 pour la construction d'une église catholique. Pour leur part, les protestants avaient déjà leur chapelle depuis 1867.

La nouvelle desserte de la paroisse de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans devenait effective le 30 décembre 1870. Lors de la bénédiction de la nouvelle église, le 16 juillet 1871, il est décidé sur les lieux au moment de la cérémonie, que cette église serait sous l'invocation de Sainte-Pétronille. Ce choix était confirmé d'une manière officielle dans une missive du Vicaire-Général C.F. Cazeau. On y mentionne qu' « Il convient que la nouvelle église qui doit être succursale de celle de Saint-Pierre soit mise sous la protection d'une sainte qui a eu ce grand Apôtre lui-même pour père. La nouvelle desserte prit dès lors le nom de Sainte-Pétronille de Beaulieu.

Qui est donc Sainte Pétronille. Voici en quelques mots l'histoire de cette sainte. Vierge et martyre romaine à Rome au premier siècle, Sainte Pétronille, appartient à la branche chrétienne de la famille Flavia Domitilla par son père Titus Flavianus Petronius. Elle aurait été baptisée par Saint Pierre lui-même. Dès lors elle fut considérée comme sa fille spirituelle. Les Actes des saints Nérée et Achillée, relatent la guérison miraculeuse de notre vierge. Pétronille, y est-il dit, s'était consacrée au service de Saint Pierre. Atteinte de paralysie, elle ne put bientôt plus s'acquitter de son travail. Tite, disciple de l'apôtre, lui demanda alors « Pourquoi ne la guéris-tu pas ? Parce qu'il lui est bon d'être dans cet état. Mais afin que l'on ne croie pas que ces paroles dissimulent une incapacité : Lève-toi, commanda Saint Pierre à la paralytique, et sers-nous. » Ce qu'elle fit aussitôt. L'apôtre lui ordonna ensuite de se recoucher pour continuer d'être éprouvée par la maladie. Mais le Seigneur la maintint en santé.

Pétronille était d'une grande beauté. Aussi, le comte Flacus s'éprit-il d'elle et vint-il, escorté de soldats, pour l'emmener et l'épouser. Mais la vierge, désirant rester fidèle à son Époux céleste, lui répondit qu'elle ne consentirait à le suivre que trois jours plus tard, et entourée des dames et des jeunes filles vertueuses de Rome. Pétronille passa ce délai dans le jeûne et la prière, en compagnie de Félicula, sa sœur de lait, parfaite, elle aussi, en la crainte de Dieu. Après avoir entendu la sainte Messe et reçu le Corps sacré du Christ, elle s'étendit sur son lit et rendit l'esprit. Les dames et les vierges, envoyées pour lui faire un cortège nuptial, durent donc se résoudre à célébrer les funérailles de la sainte endormie dans le Seigneur. C'est ainsi que nous la présente le Cardinal Poupard, dans une homélie de la Sainte Pétronille, en la Chapelle Sainte-Pétronille, à Saint-Pierre de Rome, au mois de mai 2000.<sup>2</sup>

Le dimanche 2 juillet 1954 a eu lieu, dans l'église de Sainte-Pétronille, la bénédiction de la statue de cette dernière. À compter de ce jour, la nouvelle statue remplace celle du Sacré-cœur au-dessus du maître-autel. Elle est ainsi représentée suivant l'iconographie populaire avec un balai. La statue est l'œuvre de l'artiste sculpteur Tobias Mack, père de la paroisse de Lauzon. Produite au coût de sept cents dollars, elle avait été offerte à M. le curé Martial Dumas par M. Gérard Duchesneau, propriétaire de l'hôtel Château Bel-Air.

Le village de Beaulieu a toujours été connu comme faisant partie de la paroisse de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans et ce, jusqu'en 1874 alors érigé civilement sous le nom de la Corporation municipale du Village de Beaulieu. Cependant, l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Pétronille de Beaulieu avait eu lieu quelques années auparavant, soit en 1871. Dès lors, le nom de la nouvelle paroisse supplantera celui du village de Beaulieu au cours des années qui suivront. Dorénavant l'on ne parlera que du village de Sainte-Pétronille selon l'évocation populaire. Le nom de Beaulieu sera le plus souvent utilisé sur les cartes routières. C'est ainsi que l'on identifie sur la carte représentant l'île d'Orléans dans le « Guide du touriste » de 1929 : « Beaulieu (Bout de l'Île) », alors que dans le texte de présentation de cette paroisse il ne sera question que de Sainte-Pétronille.<sup>3</sup> Il en sera de même pour tous les résidents qui donneront comme adresse postale Sainte-Pétronille.

Même le bureau de poste ouvert en 1871 sous le nom de Beaulieu portera le nom de Sainte-Pétronille à compter de 1911. Il faut voir aussi que la Corporation municipale du Village de Beaulieu affichait le nom de « Village de Beaulieu » à la porte d'entrée de son bureau municipal, alors que son adresse postale était Sainte-Pétronille, île d'Orléans. Le nom de Beaulieu est définitivement remplacé par celui de Sainte-Pétronille à compter du 13 septembre 1980. Il ne subsiste de ce nom que celui du journal municipal « Le Beau Lieu » qui rappelle encore les origines du nom de ce village.

*Daniel B. Guillot*

Bibliographie sommaire:

- 1-. Pierre-Georges Roy. La famille de Chavigny de la Chevrotière. Lévis, 1916.
  - 2-. [http://leseauxprofondes.blogs-de-voyage.fr/files/note\\_sainte\\_petronille.2.doc](http://leseauxprofondes.blogs-de-voyage.fr/files/note_sainte_petronille.2.doc)
  - 3-. Ministère de la Voirie et des Mines. Sur les routes de Québec. Guide du touriste. Novembre 1929.
- . Photo de l'auteur.



# Pour un Noël veRRRt !

*Je choisis de m'impliquer moi aussi dans le développement durable !*

Malgré la conscience environnementale grandissante des Québécois, les habitants de la belle province font partie des plus grands producteurs de déchets au monde. Les déchets entraînent des problèmes de pollution de l'air et de l'eau dus à l'incinération et à l'enfouissement, ce qui a amené le gouvernement provincial à se doter d'une réglementation plus fine. En vertu de la politique du gouvernement provincial, la Communauté métropolitaine de Québec rive nord a donc adopté en décembre 2004 son Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Nos rebuts sont désormais appelés matières résiduelles puisque 85 % de ce que nous jetons est



réutilisable, recyclable et compostable, le reste étant de véritables déchets. Les 3R, la Réduction à la source, le Réemploi et le Recyclage sont, dans l'ordre, la solution pour résoudre les problèmes de gestion des matières résiduelles. Seule l'implication de chaque citoyen permettra d'atteindre l'objectif global visé pour 2008, soit de récupérer 65 % des matières qui sont récupérables. Le temps des fêtes est une période clef pour investir nos énergies dans la réduction du contenu de notre poubelle puisque c'est à cette période que la quantité de matières résiduelles générées est la plus élevée. **En cette période des fêtes, voici quelques pistes pour se mettre au veRRRt en faisant des choix qui respectent les 3R.**

## LES CADEAUX VERRRts

Pour le choix des cadeaux, pourquoi ne pas faire preuve d'imagination en offrant plutôt des services, des cadeaux écologiques ou utiles et du temps de qualité en famille. Voici quelques suggestions :

- des coupons-cadeaux (journées de gardiennage, corvées de vaisselle, petit déjeuner au lit...);
- un forfait d'une fin de semaine de détente, un souper au restaurant, un laissez-passer annuel pour un parc du Québec;
- des cadeaux fabriqués avec des matériaux recyclés (livre regroupant les meilleures recettes familiales confectionné à partir de papier recyclé...);
- organiser différentes activités comme un repas spécial, une journée familiale en plein air, une journée complète pour fabriquer des cadeaux en famille;
- une tasse réutilisable qui pourrait être utilisée au travail, une plante d'intérieur, un appareil pour recharger les piles, un sac réutilisable, un livre sur le bricolage à partir de matériaux recyclés;
- cuisiner des muffins, des confitures, des biscuits ou de la sauce à spaghetti faits à la maison;
- lors d'échanges de cadeaux, penser à offrir les objets qui traînent chez-vous mais qui pourraient avoir une valeur pour d'autres;
- etc.

De plus en plus de gens ont troqué les cadeaux contre des moments de qualité passés en famille, ce qui a pour résultat d'entretenir de meilleurs liens avec leurs proches et de réduire les dépenses du temps des fêtes qui sont un stress considérable pour plusieurs d'entre nous.

Noël est également un bon moment pour donner et s'impliquer dans des organismes de la région. Par exemple, avec l'accord de l'enfant, choisir un de ses jouets et lui proposer de l'offrir à un enfant issu d'une famille démunie. Cette activité permet de transmettre des valeurs de générosité et de solidarité.

En ce qui concerne les emballages, il est amusant de les fabriquer avec des tissus ou en réutilisant du papier. On peut découper des images dans différents journaux et revues et faire un collage personnalisé. Un cadeau emballé avec des sacs bruns d'épicerie et en les agrémentant de feuilles préalablement séchées à l'automne ou de petites branches de conifères peut donner un excellent résultat. L'utilisation des sacs-cadeaux réutilisables peut être une alternative aux emballages réguliers.

## LA DÉCORATION VERRRTE

Il est recommandé d'acheter un sapin naturel de la région plutôt que d'acheter un sapin artificiel. Effectivement, il n'est pas conseillé d'acheter un arbre artificiel puisque sa fabrication exige une grande quantité d'énergie et sa durée de vie moyenne n'est seulement que de trois ans. Les arbres artificiels sont généralement conçus de dérivés de pétrole non biodégradables, proviennent de l'étranger, augmentant ainsi les sources de pollution par le transport, et ne sont pas récupérables. En ce qui concerne le sapin naturel, il peut être récupéré et, en plus, s'il est produit dans la région, son achat favorise l'économie locale. Cependant, il peut être récupéré seulement s'il est exempt de scintillants et de produits chimiques.

Idéalement, il est préférable d'utiliser une plante d'intérieur à laquelle on ajoute des décorations de Noël. Par exemple, il est possible de trouver sur le marché, un conifère en pot (*Araucaria heterophylla*) qui pourrait être utilisé à chaque année en plus d'agrémenter la maison toute l'année.

La fabrication de la décoration du sapin de Noël et de la maison peut devenir une activité familiale agréable et riche de moments inoubliables. On peut utiliser des objets de la maison comme des bijoux, des toutous, des cocottes de sapins ramassées à l'automne, de petits bricolages réalisés par les enfants, etc. On peut aussi fabriquer des guirlandes avec du maïs soufflé, des fruits séchés, mais aussi fabriquer des figurines en pâte à modeler ou des boules de Noël avec des tissus et des rubans.

Pour les jeux de lumière, il existe sur le marché des guirlandes de lumière DEL (diodes électroluminescentes) qui consomment moins de 80 % à 90 % d'énergie que les ampoules ordinaires. Elles sont un peu plus chères à l'achat, mais elles peuvent durer jusqu'à sept fois plus longtemps.

Dans un contexte où la surconsommation est devenue un problème important, je m'inscris dans l'ère du temps et je deviens un partisan du développement durable !

*Karine Cantin*

*Chargée de projet en gestion des matières résiduelles à la MRC de L'Île-d'Orléans*

Sources :

- etiquette.ca
- ecoreno.com
- www.recyc-quebec.gouv.qc.ca sous la rubrique Gérer les matières résiduelles... dans les
- municipalités
- <http://www.ville.sept-iles.qc.ca/index.php?sec=z&page=bibliotheque.php&titre=Bibliothèque%20virtuelle>

### *Horaire des messes du temps des fêtes*

**24 décembre**

Sainte-Pétronille :  
20 h 00

**24 décembre**

Saint-Pierre :  
16 h 00 et 20 h 00

**25 décembre**

Saint-Pierre :  
10 h 30

**31 décembre**

Sainte-Pétronille : 10 h 30

**1<sup>er</sup> janvier**

Sainte-Pétronille :  
10 h 30

**1<sup>er</sup> janvier**

Saint-Pierre :  
10 h 30



## *Horatio-Walker : le premier voyage en Europe*

Horatio a 24 ans lorsqu'il traverse l'Atlantique pour la première fois, en 1882. Il visite l'Angleterre, l'Irlande, l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et la France. La durée de son voyage est incertaine. Jean Chauvin, que cite Karel, affirme que Walker séjourna deux ans en Espagne, dans le cadre de ce voyage. D'autres sources l'amènent en Italie, où ils auraient fait bénir par le pape Léon XIII un lot de chapelets destinés à ses amis québécois. Ce premier séjour en Europe ne dura toutefois que quelques mois selon toute vraisemblance.

Nous savons peu de choses de ces voyages. Sa femme et son fils l'accompagnaient-ils? Comment faisait-il pour survivre? Comment occupait-il son temps? Les sources qui relatent cette époque datent de 50 ans plus tard. Les événements sont alors reconstitués de mémoire. Mais il est déjà possible de reconnaître certains traits de sa personnalité à travers les quelques bribes d'information qui ont traversé le temps et à partir de quelques hypothèses.

On assimile habituellement le travail de Walker à l'école de Barbizon. Or, rien n'indique que pendant ce voyage il se rendit dans la forêt de Fontainebleau pour s'imprégner du lieu culte qui a inspiré toute son œuvre. De plus, on n'a pas retrouvé de croquis et d'esquisses de ce voyage. Karel précise même que lors de ce voyage, Walker s'en serait tenu à la Normandie.

Ce serait plutôt de l'école hollandaise dont Walker aurait le plus profité. Cette école, reconnue pour ses scènes de la nature, avait déjà acquis en Amérique une certaine notoriété. Walker aurait alors compris qu'il était tout à fait dans l'air du temps de reproduire des scènes de la vie rurale comme objet de recherche picturale.

On se souviendra par ailleurs que Walker avait été impressionné par les tableaux de maître qu'il avait pu voir à l'Exposition universelle de Philadelphie quelques années plus tôt. On présume donc que pendant ce voyage en Europe, il fréquenta de nombreux musées et se laissa séduire par les peintres de la nature.

À son retour en Amérique en 1882, donc son voyage n'aura duré que quelques mois tout au plus, il retourne à Rochester où habitent toujours ses parents et où il a déjà commencé à faire sa marque. Ce voyage de reconnaissance du monde européen de la peinture témoigne sans équivoque que le jeune homme de 24 ans brûlait d'un désir de connaître et de voir de lui-même comment s'exprimaient les grands peintres classiques et ceux de son époque. On sent à travers cette démarche la détermination qui poussait le jeune Horatio à franchir rapidement les différentes étapes de l'apprentissage de son art.

*Bernard Dagenais*

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 828-2270 ou nous l'envoyer par courriel ([ste-petronille@qc.aira.com](mailto:ste-petronille@qc.aira.com)) ou tout simplement le faire parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles pour le journal Autour de l'Île est le **3 janvier 2007**.

Équipe de rédaction

- Esther Charron, conseillère responsable
- Gaston Lebel, secrétaire-trésorier
- Jacques Grisé, maire

Collaborateurs : Daniel B. Guillot  
Gilles Gallichan  
Bernard Dagenais  
Robert Martel

Rédaction et infographie : Patricia Couture

